BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale de la gendarmerie nationale

Direction des personnels militaires de la gendarmerie nationale

Arrêté du 27 mai 2019 conférant un grade et un emploi d'officier commissionné servant au titre de l'article L. 4132-10 du code de la défense

NOR: INTJ1915529A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense, notamment son article L.4132-10;

Vu le décret n° 2008-959 du 12 septembre 2008 modifié relatif aux militaires commissionnés;

Vu l'arrêté du 21 janvier 2011 modifié fixant la liste des emplois d'officiers et de sous-officiers commissionnés recrutés au titre de l'article L.4132-10 du code de la défense au sein de la gendarmerie nationale,

Arrête:

Article 1er

M. Jean-Pierre CHEMALY est recruté au grade de chef d'escadron (premier échelon - indice brut: 782), en qualité d'officier commissionné servant au titre de l'article L.4132-10 du code de la défense pour occuper un emploi d'analyste en renseignement criminel, chef de division, au sein de l'office central de lutte contre les crimes contre l'humanité, les génocides et les crimes de guerre (OCLCH), à Paris (75), pour une durée de cinq ans à compter du 1^{er} septembre 2019.

Article 2

L'intéressé est rattaché au corps des officiers de gendarmerie.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 27 mai 2019.

Pour le ministre et par délégation :

Le général de division,

directeur des personnels militaires

de la gendarmerie nationale,

A. DE OLIVEIRA